



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 26 mars 2004**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 16 mars 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 31 mars 2004

**Régie de l'eau : augmentation du plafond de tirage de la ligne de  
trésorerie.**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :**

Mademoiselle Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Catherine DEGUERCY, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 26 mars 2004**

DELIBERATION D20040091

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Par délibération du 19 décembre 2003, le conseil municipal s'est prononcé quant à l'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne Poitou-Charentes, pour la régie de l'Eau.

Le vote du Budget Primitif étant intervenu au cours de cette même séance, les premiers investissements ont pu être ainsi lancés dès le début de l'année 2004. Les flux de trésorerie, de par l'arrivée des premières factures correspondantes, s'accroissent.

De plus, un délai subsiste entre l'émission des titres et l'encaissement effectif, les délais s'accroissent avec les paiements retardés de certains usagers.

Pour faire face au paiement des premières factures d'investissement et à ce décalage de trésorerie, il apparaît opportun d'augmenter le plafond de la ligne de trésorerie de 1 M€ compte tenu des conditions actuelles du marché (taux Eonia à 2,02% le 15 mars ; le comité technique de la Caisse d'Epargne réuni le 15.03.2004 a donné son accord avec maintien des conditions financières).

Ces conditions sont les suivantes :

Intitulé	ø Ligne de crédit à court terme
Montant initial	ø 3 000 000 euros
Durée	ø 12 mois
Index tirages	ø Eonia, TMM
Marge sur index	ø 0,09%
Décompte des intérêts	ø débute le jour de la mise à disposition des fonds au comptable et se termine le jour du remboursement
Calcul des intérêts	ø en fonction du nombre de jours réel rapporté à 360 jours
Périodicité de facturation	ø mensuelle
Versement des fonds	ø virement en J (demande J-1)
Remboursement des tirages	ø virement

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- **accepter** l'augmentation d'1 M€ du plafond de tirage de la ligne de trésorerie souscrite auprès de la Caisse d'Epargne Poitou-Charentes, pour la régie de l'Eau,
- **autoriser** M. le Maire à signer les documents y afférent.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Luc DELAGARDE**

[Ordre du jour](#)